

GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS



Choisir un locataire
de confiance, c'est bien.
Choisir l'assurance
d'être payé c'est
encore mieux.

PARIS

LYON

Le spécialiste en assurances et financements
qui met de la couleur dans la pierre.

ODEALIM

Assurez les loyers impayés et les dégradations immobilières subis par vos bailleurs.

Nos garanties...

Nos solutions en cas de loyers impayés couvrent :

- ▶ le remboursement des **loyers impayés** jusqu'au départ du locataire, sans limite de durée et sans franchise (jusqu'à 70 000 €*).
- ▶ les **détériorations immobilières**.
- ▶ les **frais de contentieux*** et l'organisation de la procédure.
- ▶ En option, la **protection juridique** complète, étendue à tous les litiges locataires, voisins, tiers...
- ▶ Sur demande : la **vacance locative** et la **carence locative**.

Pour

Les promoteurs immobiliers, les administrateurs de biens, les courtiers, les partenaires (comparateurs, sites dédiés à la gérance locative...)

Le petit plus d'Odealim

Louez plus facilement grâce aux conditions d'éligibilité élargies :

Votre candidat locataire (entrant) est en CDD, intérimaire, intermittent du spectacle, bénéficiaire des allocations chômage... Grâce à notre assurance vous pouvez enfin louer votre logement et les assurer.

Deux outils de certification :

Veriloc[®] et Cherloc[®].

Des contrats et des processus qui s'adaptent à votre propre gestion :

vous gérez vos assurances lot par lot ? Vous éditez des bordereaux papier ? Nous nous adaptons selon votre organisation.

Assurez votre portefeuille sans délai de carence* et sans considération de la date d'entrée du locataire*.

* Pour une information complète sur nos solutions d'assurance, consultez les conditions générales que nous tenons à votre disposition.

Assurez les loyers mensuels jusqu'à 4 500 € !

Nos atouts



Force de négociation



Équipe dédiée



Proximité régionale



Espace client

ASSURÉANCE BRUN & JCD INSOR INTER ASSURANCES

odealim.com

ODEALIM

Group de sociétés de courtage en assurances dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu à Paris 01. Les cabinets Assurégance, Brun & Jcd, Insor et Interassurances sont immatriculés à l'Orias en qualité de courtier d'assurance respectivement sous les numéros 07002557, 07008884, 07001564 et 07027251 (vérifiable sur le site orias.fr). Chaque cabinet dispose d'une Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (acpr.banque-France.fr)